

*Direction des affaires  
économiques et internationales*

**Arrêté du 14 juin 2002 portant nomination à la commission d'agrément des contrôleurs techniques instituée par l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation**

NOR : *EQUE0210109A*

Le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,  
Vu l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation ;  
Vu l'arrêté du 8 décembre 1978 modifié, portant désignation des membres de la commission d'agrément des contrôleurs techniques ;

Sur la proposition du ministre intéressé,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 8 décembre 1978 précité est ainsi modifié :

Est nommé président de la commission d'agrément des contrôleurs techniques :

M. Garcia (Jean-Paul), ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Article 2

Le directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Fait à Paris, le 14 juin 2002.

Pour le ministre et par  
délégation :

*Le directeur des affaires  
économiques et internationales,*  
P. Schwach